



Délibération n° 4

Conseil Municipal du Mercredi 9 Avril 2025

FINANCES

Domaine de compétence :
7.1 – Décisions budgétaires

Le Mercredi Neuf Avril deux mille vingt cinq à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation :
26/03/2025

Membres présents : 22

Membres ayant donné pouvoir : 9

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 2

Nombre de votants : 31

Affiché le 11/04/2025

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Maryse MAILLART, Madame Dominique DELSEAUX, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoint**, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Gérard ANDRÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN. **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Laurence PLAISANT à Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Madame Justine GOSSELIN à Madame Maryse MAILLART, Monsieur Maxime GUERVILLE à Monsieur Gérard ANDRÉ, Madame Marine NEMPONT à Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Caroline ROSSIGNOL à Madame Lyliane DUFOUR, Madame Coralie PREUVOST à Monsieur Charles LANQUETIN.

Absent (s) excusé (s) : 0**Absent (s) non excusé(s) :** Monsieur Jean-Paul HAGNERÉ et Monsieur Xavier BRASSART.**Votants :** 31**Secrétaire de séance :** Madame Aurore WACOGNE

Objet : Budget principal de la Ville - Affectation du résultat 2024

Rapporteur : Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoint.

Synthèse de la délibération : Budget principal de la Ville - Affectation du résultat 2024

Après avoir adopté le Compte Financier Unique du budget principal de la Ville, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

VILLE - Affectation des résultats année 2024

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2024	15 814 243,23	17 349 477,36	1 535 234,13	3 727 050,18	4 024 868,11	297 817,93
Résultats 2023 reportés		706 114,58	706 114,58	50 715,32	0,00	-50 715,32
Résultats année 2024	15 814 243,23	18 055 591,94	2 241 348,71	3 777 765,50	4 024 868,11	247 102,61
Restes à Réaliser 2024				509 101,89	369 437,49	-139 664,40
Résultat Global			2 241 348,71			107 438,21

Résultat de fonctionnement dégagé en 2024	2 241 348,71	
Affectation à l'investissement	850 000,00	Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Excédent fonctionnement reporté en 2024	1 391 348,71	Compte 002 - R.F. Excédent antérieur reporté fonctionnement
excédent l'Investissement reporté en 2024	247 102,61	Compte 001 - R.I - excédent reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	850 000,00
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement	0,00	1 391 348,71
001-R.I : excédent antérieur reporté en Investissement		247 102,61
Restes à Réaliser Recettes	0,00	369 437,49
Restes à Réaliser Dépenses	509 101,89	
<i>Solde</i>	509 101,89	2 857 888,81
Solde excédentaire :		2 348 786,92

La délibération est adoptée par 29 voix pour et 2 abstentions (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR et Madame Anne-Marie GOLDSTEIN).

Vu pour être affiché le 11 avril 2025 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.